

# Allocation projet recherche paramédicale

## activité physique et diabète

### SFD paramédical/Union Sports et Diabète

## Règlement du concours

### Organisateurs :

Société Francophone du Diabète Paramédical  
60 rue Saint-Lazare  
75009 Paris

Union Sports & Diabète  
260 Rue des 4 Pommiers  
77 550 Moissy Cramayel

---

### **Article 1 : OBJET**

---

L'allocation projet recherche paramédicale activité physique et diabète SFD Paramédical 2019, parrainée par l'association USD est unique et exceptionnelle. Elle a pour objet de permettre le développement et la mise en œuvre d'un projet destiné à améliorer et à favoriser la prise en charge des patients diabétiques et les échanges soignants soignés dans le domaine du diabète et de l'activité physique.

Les projets retenus concerneront des études ou enquêtes dans le cadre d'une recherche clinique ou épidémiologique, ou sur le thème de l'évaluation d'un outil pédagogique, de pratiques professionnelles ou de séjours autour de l'activité physique.

La population de recherche devra être représentative du thème abordé et sera au minimum d'une vingtaine de personnes, en un seul centre ou plusieurs. Ces projets se dérouleront sur 1 année (toutefois si le projet le justifie cette échéance peut être poussée à 2 ans maximum après la remise du prix).

Ce concours est le résultat d'un partenariat entre la SFD Paramédical et l'association USD.

---

### **Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

---

Ce concours s'adresse à tous les paramédicaux ou équipes de paramédicaux impliqués dans la prise en charge du diabète.

Le candidat ou au moins un des membres de l'équipe paramédicale candidate doit être membre de la SFD Paramédical à jour de cotisation ou s'engage à le devenir avant la journée d'automne.

Seules les personnes ayant renvoyé un dossier de candidature complet avant le 1 décembre, par mail à [prixsfparamedical@sfdiabete.org](mailto:prixsfparamedical@sfdiabete.org) seront admises à concourir.

L'annonce des résultats aura lieu à partir de la mi-Janvier, par courriel puis sera annoncé sur le site Internet de la SFD paramédical ([www.sfdiabete.org](http://www.sfdiabete.org)).

Le lauréat et son équipe s'engagent à réaliser le projet dans un délai de 1 an (ou selon le calendrier prévu dans le projet, maximum 2 années) et à présenter les avancées ou résultats de son étude ou enquête, au cours de la journée paramédicale du Congrès de la SFD, l'année suivante.

Il pourra également réaliser un poster publié dans l'espace prévu à cet effet lors du Congrès et prévoir une reprise des résultats et modalités de l'étude sur le stand de l'USD en accord avec eux.

---

### **Article 3 : JURY**

---

Le jury est composé de membres du Bureau et Comité Scientifique de la SFD Paramédical et d'experts mandatés par l'association Union Sports et Diabète.

Plusieurs projets peuvent être sélectionnés et le financement sera partagé selon les directives du Jury en fonction des projets sélectionnés.

Les décisions du jury sont prises à la majorité et sans aucun recours possible.

---

### **Article 4 : PRIX**

---

Le montant de cette allocation de projet recherche unique est de 10 000 Euros. La mise en place d'un échéancier pour la remise de la somme peut aussi être envisagée en fonction des projets.

Les sommes seront remises aux équipes par le biais d'un organisme habilité à les gérer selon la législation en vigueur.

---

### **Article 5 : ACCUEIL**

---

Chaque lauréat du concours sera invité pour recevoir son prix l'année de soumission.

Il reviendra l'année suivante pour présenter lors d'une communication orale les avancées ou résultats de ses recherches selon modalités de son projet.

Tous les frais inhérents à ces venues seront pris en charge par la SFD paramédical pour le porteur du projet ou un membre paramédical de son équipe qui le représentera.

---

### **Article 6 : PROTECTION DES ŒUVRES**

---

Les projets des candidats restent la propriété intellectuelle des auteurs.

Le lauréat du concours autorise pendant une durée de 1 an après la remise du prix, les organisateurs et partenaires à diffuser le projet et les résultats à titre gracieux, par tous les moyens de communication possible.

Quant à lui, le projet primé devra faire apparaître, lors de toute publication ou communication :

***Avec le soutien de la SFD paramédical et de l'association Union Sports & Diabète.***